

VILLERS-FRANQUEUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2014

Date de
convocation :
17/09/2014

Nombre de :
conseillers en

- exercice : 11
- de présents : 11
- de votants : 11

L'an deux mil quatorze, le 25 septembre à 20H30.

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à VILLERS-FRANQUEUX sous la présidence de Monsieur MALTOT Eric, Maire de Villers-Franqueux.

Etaient présents :

Messieurs MALTOT Eric- LOTZER Gérard - GRANPIERRE Jean-Paul
– HERCHUELZ Sylvain - OUDIN Johann – PALLOTEAU Christophe
- ROSTEIN David et Mesdames MASEK Anne - LE DROGO
Madeleine – FOURQUIN Corinne — PECHINE Chantal

Absent excusé :

Absent :

M PALLOTEAU Christophe a été élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du CM du 19 juin 2014
- Convention de mises à disposition des personnels communaux et des locaux à la CCNC
- Décision budgétaire modificative ajustement de comptes
- Demandes de subventions travaux monument aux morts.
- Demande de subvention DETR 2015 menuiseries extérieures sur mairie.
- Bilan de la fête patronale
- Evolution document d'urbanisme
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour la demande de l'Earl MALTOT de mise à disposition de la parcelle Y 45 propriété communale. Le Conseil donne son accord.

I -Approbation conseil municipal du 19 juin 2014

Approuvé à l'unanimité

Mme LE DROGO souhaite faire part au Conseil de l'état de santé de Mme HERBULOT, référent pour notre village. Il conviendrait de proposer un ou une remplaçante à Mme VILCHAIR du bureau d'Hermonville.

II - Convention de mise à disposition du personnel communal et des locaux à la CCNC

Délibération n° 23/2014:

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mai 2013 portant création, à compter du 1er janvier 2014, de la Communauté de Communes du Nord Champenois, issue de la fusion des Communautés de communes du Massif, de la Petite Montagne, de la Colline, des Deux Coteaux,

Vu la compétence : investissement et fonctionnement des équipements et services périscolaires -cantine, garderie et études surveillées ;

Vu la compétence : investissemtn , entretien et fonctionnement du service des écoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ;

Vu les compétences : Assainissement, gestion et entretien des réseaux de collecte des eaux pluviales et des bassins de rétention et d'infiltration d'origines urbaines ;

Le conseil municipal, après exposé du maire,

Autorise le maire à signer les conventions de mise à disposition des personnels communaux et des locaux à la communauté de communes du Nord Champenois

III - Décision budgétaire modificative -ajustement de comptes

Délibération n° 24/2014:

Afin de réajuster le compte 6531 chapitre 65, le conseil municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2014 :

Crédits à ouvrir				Crédits à réduire			
Chapitre	Compte	Nature	Montant	Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	6531	Indemnités	4000.00 €	11	61521	Entretien et Réparations Terrains	4000.00 €

IV - Demande de subvention au titre de la DETR 2015 - ONAC - Souvenir

Français Monument au morts /Délibération n° 25/2014

Monsieur le Maire expose que le projet de restauration du Monument aux morts dont le coût prévisionnel s'élève à 64 428.10 € HT soit 68 037.19 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2015, (accord de principe de la sous-préfecture).

Le financement sera assuré par une subvention au titre de la réserve parlementaire, une subvention escomptée au titre de la D.E.T.R. 2015, de l'ONAC et du Souvenir Français et par autofinancement de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- arrêter le projet de reconstruction du monument aux morts
- adopter le plan de financement présenté par le Maire
- solliciter une subvention au titre de la DETR 2015
- solliciter une subvention auprès de l'ONAC
- solliciter une subvention auprès du Souvenir Français

- ❖ M. LOTZER recherche actuellement s'il existe un organisme qui serait susceptible de nous octroyer une subvention au titre de la croix de guerre. Il recherche également une date marquante dans la vie de notre village pour l'année

1915 afin d'envisager une commémoration qui ferait également office d'inauguration du monument restauré.

- ❖ Il souhaite faire une réunion de travail pour préparer la cérémonie du 11 novembre prochain.

V - Demande de subvention au Conseil Général Menuiseries extérieures de la Mairie

Cet été, différents travaux de peinture sur les menuiseries extérieures ont été réalisés, planches de rive, fenêtres et grilles des fenêtres de la salle du Conseil et du bureau. En raison de l'état de dégradation avancé de la porte et des fenêtres de la façade Ouest, il est préférable de procéder à leur remplacement. Aussi des devis ont-ils été demandés. Une demande de subvention au Conseil Général est possible.

Délibération n° 26/2014

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet relatif au remplacement des menuiseries extérieures sur la façade ouest de la mairie non équipées de double vitrage et en trop mauvais état pour être restaurées.

L'ensemble des travaux est évalué à 5 071.00 € hors taxe.

Le financement sera assuré par d'une subvention auprès du Conseil Général, et par autofinancement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Adopte le projet présenté,
 - Décide la réalisation de ces travaux en 2015,
 - Approuve le financement présenté par Monsieur le Maire,
- Demande l'inscription du dossier au programme de subvention 2015,

- Autorise Monsieur le Maire/ 1^{er} Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

VI - Demande de mise à disposition parcelle Y45.

Monsieur LOTZER présente au Conseil la demande de l'Earl MALTOT d'entretenir en cultivant la parcelle Y45 lieudit « Les Halliers » qui appartient au domaine privé de la commune.

Délibération n° 27/2014

Monsieur le Maire par l'intermédiaire de son 1^{er} adjoint, M. LOTZER Gérard, fait connaître au conseil municipal la demande formulée par l'Earl MALTOT dont le siège social est situé 10 Grand Rue à Villers-Franqueux de cultiver la parcelle Y 45 lieudit les Halliers d'une superficie de 0.85 are jouxtant les parcelles Y47, Y 48, Y49, 111, 50 et 51 qu'elle cultive déjà ; ceci afin de l'entretenir.

Le Conseil municipal, après délibération, décide, par 10 voix et une abstention (M. MALTOT Eric).

De louer à l'Earl MALTOT à compter du 1^{er} octobre 2014, pour un loyer annuel de 2 € payable d'avance et révisable à la prochaine délibération, la parcelle Y 45 sise lieudit les Halliers.

Autorise le premier adjoint à signer toutes pièces relatives à cette location.

VII - Bilan de la Fête Patronale

Monsieur le maire fait le point sur les dépenses engagées par la commune puis passe la parole à Mme la Présidente de l'Association du Comité des fêtes, Mme FOURQUIN. Cette association a été créée au mois d'août afin de développer la vie sociale et d'organiser des manifestations sur la commune.

Le bilan est positif. La fête patronale grâce aux animations proposées à cette année connut plus de succès que les années précédentes.

Le Comité des fêtes envisage pour l'année prochaine de proposer une brocante le dimanche de la fête.

VIII - Evolution du document d'urbanisme

En mai dernier, une première réunion d'information avec Mme GOURMAND du service Urbanisme de la CCNC, avait permis de sensibiliser chacun des présents sur la carte communale de Villers-Franqueux et son évolution possible vers un Plan local d'Urbanisme.

Après discussion, le Conseil municipal conscient de l'importance de la démarche, environ 2 années de travail et du coût d'une telle procédure, décide de se réunir une nouvelle fois et de demander à Mme GOURMAND de les assister dans leurs réflexions.

IX - QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Informatique : le matériel et les logiciels informatiques de la mairie sont devenus obsolètes. La dématérialisation avec la trésorerie doit être effective au 1^{er} janvier 2015. Aussi, un devis a été demandé à notre prestataire pour son renouvellement et le transfert de toutes les données.
- ❖ Signalétique : toujours en attente d'un troisième devis.
- ❖ Permis de construire : Monsieur le Maire fait le point de tous les permis déposés en 2014.
- ❖ Communication : une première réunion de travail le vendredi 17 octobre à 20h30 est prévue pour la préparation du bulletin communal.
Bulletin cantonal : Mme SPANNEUT Hélène a proposé d'écrire un article sur le passage du Tour de France en juillet à Villers-Franqueux. Le Conseil donne son accord.

❖ Sécurité routière : aux sorties du village aussi bien en allant vers Hermonville que vers Thil au carrefour de la rue de la saussaie, les véhicules ont une vitesse excessive. Le Conseil municipal souhaite mener une étude pour la mise en sécurité en association avec le Conseil Général et la Gendarmerie.

❖ Informations diverses :

- ✓ Sycodec la déchèterie ouvrira ses portes les vendredis et samedis après-midi à partir d'octobre.
- ✓ Réunion le jeudi 2 octobre à 10h30 avec notre interlocutrice ERDF.
- ✓ Le 11 octobre inauguration à Loivre de la triennale de peinture
- ✓ Le 11 octobre « Fête des Vendanges » à Thil
- ✓ Le 11 octobre : le Conseil municipal invite à prendre un verre de l'amitié à la salle associative pour remercier tous les bénévoles qui ont concouru à la préparation du passage du tour de France.

TOUR DE TABLE :

M. LOTZER : recense les investissements à faire dans le village pour les 3, 4 années à venir afin de planifier les dépenses et d'établir les priorités.

Mme MASEK : demande s'il est prévu une gouttière lors de la construction du nouveau hangar de M. GARINOIS. Monsieur le maire l'a demandé lors de l'accord du permis de construire.

- les parents d'enlèves demandent une barrière de protection sur le haut du quai pour protéger les enfants qui se rendent à la cantine. Mme FOURQUIN demande que dans les travaux prioritaires de voirie, un trottoir soit aménagé jusqu'au lotissement de la Fourme des Loups.

M. ROSTEIN : informe le Conseil des nouveaux horaires de l'école maternelle le mercredi matin soit 8h25 -11h25, horaires qui ont dus être changés en raison des transports scolaires.

- d'une réunion pédagogique prévue le 3 octobre après-midi, dès lors les élèves n'auraient pas classe et il n'est pas prévu de bus scolaires.

- Il souhaite aborder au conseil d'école du 15 octobre prochain le problème des regroupements scolaires. En effet, le maire de Saint Thierry veut récupérer les enfants de Thil et de Pouillon pour son école. Dans ce cas, l'école de Villers-Franqueux est vouée à la fermeture et iraient à Hermonville. Ce problème impacte toute l'intercommunalité qui a la compétence en matière scolaire et doit y être débattu.

M. OUDIN réitère sa demande de la pose d'un banc sous le porche de la mairie pour les élèves qui attendent le bus.

M. HERCHUELZ informe le Conseil que l'IME organise une journée « village propre » le 26 septembre.

Mme FOURQUIN s'est rendu à la réunion de la commission communication de la CCNC sur le projet de site internet de la Communauté de communes. Plusieurs solutions ont été envisagées ; reprendre le site existant de l'ancienne communauté de la Petite Montagne et y agréger les 12 communes de la communauté ou récréer un tout nouveau site avec des liens pour chaque commune.

Cette compétence communautaire prévoit la formation de personnes de chaque commune qui feraient fonctionner leur site.

Mme PECHINE : souhaite réunir la commission fleurissement. L'entretien des espaces verts ne suit pas, les horaires de l'employé communal sont insuffisants par rapport au travail à fournir ; voir avec les bénévoles l'aide qu'ils peuvent lui apporter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30